

**PROPOSITION POUR L'INSCRIPTION D'ESPECES AUX ANNEXES DE LA CONVENTION  
SUR LA CONSERVATION DES ESPECES MIGRATRICES APPARTENANT A LA FAUNE  
SAUVAGE**

**A. Proposition:** Inscription de la tourterelle des bois (*Streptopelia turtur turtur*).

**B. Auteur de la proposition:** Gouvernement du Sénégal

**C. Argumentaire**

**1. Taxon**

1.1	Classe	Oiseau
1.2	Ordre	Colombiforme
1.3	Famille	Columbidae
1.4	Genre/espèce/sous espèce	<i>Streptopelia turtur turtur</i> Français: Tourterelle des bois ou Tourterelle européenne

**2. Données biologiques**

Répartition: la Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur turtur*) est une espèce du paléarctique dont l'aire de reproduction occupe les régions de basse et moyenne altitude à forte dominante agricole où se rencontrent les formations boisées morcelées (bois, boqueteaux, haies, friches à buissons, garrigues etc.)

**2.1 Son aire de répartition spatiale**

Son aire de reproduction comprend pour la race nominale (*Streptopelia turtur turtur*), les Iles Canaris, l'Europe, la Turquie, les régions de la Caspienne et le sud de la Sibérie occidentale (Kazakhstan).

La sous-espèce arénicole est représentée quant à elle, au Magreb, dans les Iles Baléares, en Libye, au Proche Orient, en Iran, dans l'Altaï occidental et dans le Sinbiang.

Les reprises en Afrique tropicale de tourterelles baguées en Europe tendent à montrer que les populations originaires de la partie la plus occidentale d'Europe (Royaume Uni, Belgique, Pays-Bas ; Ouest de l'Allemagne, France, Espagne et Portugal) et du Maroc hivernent en Sénégal et au Mali occidental.

**3. Menaces.**

Oiseaux très appréciés des chasseurs, la Tourterelle des bois est frappée d'importants prélèvements (583 000 individus prélevés durant la période de chasse autorisée). De plus, le braconnage pratiqué dans le Médoc au mois de mai sur les troupes d'oiseaux en migration pré-nuptiale entraîne la perte d'au moins 35 000 tourterelles supplémentaires appartenant aux populations françaises, britanniques, belges et néerlandaises.

L'espèce est également chassée au Maroc, ce qui entraîne un prélèvement estimé à 100 000 – 140 000 oiseaux. Sur ses zones d'hivernage, elle est également tirée en nombre conséquent sans que l'on soit en mesure d'en fournir une estimation précise.

Ainsi, les lourds prélèvements cynégétiques en se conjuguant avec un amenuisement des effectifs touchés par de mauvaises conditions de séjour hivernal serait à l'origine probable du déclin très marqué des effectifs nicheurs (Jarry, 1993).

Au niveau de ses quartiers d'hivers au sud du Sahara (ex. Sénégal, Mali), les prélèvements les plus importants se réalisent sous la forme de piégeage dans les sites de grands regroupements (dortoirs, points d'eau). Ces prélèvements sont destinés à la consommation ; les tourterelles capturées se retrouvent en vente au niveau des villages traditionnels et des marchés hebdomadaires. Il s'y ajoute le déboisement parfois systématique des forêts de mimosa qui constituent exclusivement des dortoirs naturels. Ces formations végétales épineuses constituent des zones de prédilection des tourterelles des bois du fait de la protection qu'elle offre (épines) sont coupés à ras pour les besoins de la carbonisation. Il s'en suit évidemment un abandon de ces dortoirs devenus non fonctionnels par suite de ces activités d'exploitation.

Soulignons que la tourterelle des bois tient un rang mondial d'exception au sein de la famille des Columbidae (Pigeons et tourterelles puisqu'elle est l'espèce parcourant les plus longs trajets migratoires). Il est également intéressant d'observer un autre caractère exceptionnel, celui d'être la seule des espèces d'oiseaux qui, possédant un régime alimentaire quasi exclusivement granivore, effectue des migrations transsahariennes.

L'espèce est inscrite depuis plusieurs années dans la liste des espèces d'oiseaux de la CEE ayant un statut sensible soumis aux études et plans de restauration dans le cadre de l'application de la directive 79/409/CEE sur les oiseaux sauvages.

Pour sa part, Birdlife International (ancien Conseil International pour la Préservation des Oiseaux) classe la tourterelle des bois comme espèce vulnérable nécessitant une attention toute particulière.

#### 4. CONCLUSION.

L'espèce, très grégaire requiert des conditions particulières pour assurer son séjour hivernal dans de bonnes conditions : grande abondance de graines de plantes sauvages ou cultivées sur un sol dégagé voir dénudé, présence de points d'eau douce pour l'abreuvement et de forêts d'arbres épineux (Acacia) pour se réunir en dortoir à l'abri des prédateurs et enfin d'arbres feuillus nécessaires à la protection contre l'ardeur du soleil durant les heures les plus chaudes de la journée. La conjonction de cet ensemble de facteurs nous paraît devoir constituer les paramètres écologiques fondamentaux qu'exige l'espèce. A cela, il convient d'ajouter la nécessité d'absence de chasse.

La tourterelle des bois se montre en effet extrêmement sensible aux détonations au point de désertir un secteur en cas de tirs intempestifs.

Le Sénégal est pour le moment supposé être le territoire d'accueil de l'essentiel de ces populations comprenant également celles qui proviennent du Maroc et sans doute de l'Algérie. Un nombre très limité de reprises d'individus, soit en Europe, soit au Sénégal en témoigne.

A l'analyse de tout ce qui précède, il semble que la tourterelle des bois répond aux principaux critères pour une inscription à l'annexe II de la CMS. L'espèce est migratrice au sens de la Convention et pourrait bénéficier d'une coopération dans les mesures de recherche et de conservation.